

C A N A D A

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE Montréal**

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

N° : R-3871-2013

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa principale place
d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et
district de Montréal, province de Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ

*(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33
DU RÉGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

Je, soussignée, NICOLE BESSETTE, directrice, Relève et comptabilité règlementaire, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Gaz Métro et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Gaz Métro est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, les informations caviardées de nature financière contenues à la pièce Gaz Métro-1, Document 3;
4. Gaz Métro dépose également sous pli confidentiel les pièces Gaz Métro-42, Document 1 à Gaz Métro-50, Document 1 (« Pièces ») contenant également des informations de nature financière;
5. La communication des informations caviardées contenues à la pièce Gaz Métro 1, Document 3 ainsi que des Pièces, sans ordonnance de confidentialité, entraînerait la divulgation au public d'informations financières qui doivent demeurer confidentielles;
6. En effet, ces informations financières ne sont pas connues du public et, si elles sont rendues publiques, risquent de causer un préjudice commercial à Gaz Métro et ses filiales;
7. Ainsi, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, les informations caviardées contenues à la pièce Gaz Métro-3, Document 1 ainsi que les pièces Gaz Métro-42, Document 1 à Gaz Métro-50, Document 1;

8. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

(s) Nicole Bessette

NICOLE BESSETTE
Directrice, Relève et comptabilité règlementaire

Affirmé solennellement devant moi,
à MONTRÉAL, ce 18^e jour de décembre 2013

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts
judiciaires du Québec